

# Sulfa 25% Solution

## Solution de sulfaméthazine sodique 25%

DIN 00601837



### INDICATIONS

**Bovins et moutons:** Pour aider au traitement des maladies suivantes causées par des bactéries sensibles à la sulfaméthazine: piétin, fièvre du transport, entérite/diarrhée bactérienne, métrite, mammite et maladies bactériennes des voies respiratoires. Pour aider au traitement de la coccidiose chez les moutons.

**Veaux:** Pour aider au traitement des maladies suivantes causées par des bactéries sensibles à la sulfaméthazine: les infections bactériennes des voies respiratoires et les infections secondaires à l'entérite/diarrhée bactérienne. Pour aider à la prévention de la coccidiose.

**Porcs:** Pour aider au traitement des maladies suivantes: entérite bactérienne, mammite, métrite et maladies bactériennes des voies respiratoires, causées par des bactéries sensibles à la sulfaméthazine.

**Chevaux:** Pour aider au traitement des maladies suivantes: gourme, infection ombilicale, arthrite (arthrite septique), entérite bactérienne et infections secondaires associées aux infections respiratoires à virus, causées par des bactéries sensibles à la sulfaméthazine.

**Volailles:** Pour aider au traitement de la coccidiose cécale chez les poulets.

Voir le cote contraire pour l'Adminstration et le posologie.

### DESCRIPTION

Une solution de sulfadimidine sodique 25 % pour aider au traitement des maladies causées par des bactéries sensibles à la sulfadimidine.

### EMBALLAGE

NOMBRE DE LISTE	EMBALLAGE UNITAIRE	TAILLE DE BOITER
1SUL002	4 L	12

# Sulfa 25% Solution

## Solution de sulfaméthazine sodique 25%

DIN 00601837

### *Usage Vétérinaire Seulement*

#### **DESCRIPTION:**

Une solution de sulfadimidine sodique 25 % pour aider au traitement des maladies causées par des bactéries sensibles à la sulfadimidine.

#### **INGRÉDIENT ACTIF:**

Une solution non stérile contenant 25 grammes de sulfaméthazine sodique par 100 mL.

#### **INDICATIONS:**

**Bovins et moutons:** Pour aider au traitement des maladies suivantes causées par des bactéries sensibles à la sulfaméthazine: piétin, fièvre du transport, entérite/diarrhée bactérienne, métrite, mammite et maladies bactériennes des voies respiratoires. Pour aider au traitement de la coccidiose chez les moutons.

**Veaux:** Pour aider au traitement des maladies suivantes causées par des bactéries sensibles à la sulfaméthazine: les infections bactériennes des voies respiratoires et les infections secondaires à l'entérite/diarrhée bactérienne. Pour aider à la prévention de la coccidiose.

**Porcs:** Pour aider au traitement des maladies suivantes: entérite bactérienne, mammite, métrite et maladies bactériennes des voies respiratoires, causées par des bactéries sensibles à la sulfaméthazine.

**Chevaux:** Pour aider au traitement des maladies suivantes: gourme, infection ombilicale, arthrite (arthrite septique), entérite bactérienne et infections secondaires associées aux infections respiratoires à virus, causées par des bactéries sensibles à la sulfaméthazine.

**Volailles:** Pour aider au traitement de la coccidiose cécale chez les poulets.

#### **POSOLOGIE: Pour usage orale.**

**Bovins laitiers, veaux, moutons, porcs et chevaux:** Premier jour: 45 mL de sulfaméthazine sodique à 25% par 50 kg de poids corporel. Deuxième jour et les jours suivants: la moitié de la dose précédente. Ne pas traiter pendant plus de 5 jours.

**Bovins de boucherie:** Premier jour: pour chaque 100 kg de poids corporel à traiter, ajouter 100 mL de sulfaméthazine sodique 25% dans la quantité d'eau que les animaux consommeront dans une journée. Deuxième jour et les jours suivants: la moitié de la dose ci-dessus. Ne pas traiter pendant plus de 5 jours.

**Volailles:** Mélanger 35 mL par 9 litres d'eau de breuvage pendant 2 jours - ensuite réduire la dose à 17,5 mL par 9 litres d'eau de breuvage pendant 5 autres jours. Ne servir que l'eau médicamentée.

#### **CONTRAINDICTION:**

This product must not be used in laying birds.

#### **MISE EN GARDE:**

Le lait provenant des animaux traités qui est extrait pendant le traitement et dans les 96 heures après administration de la dernière dose ne doit pas être utilisé comme aliment. Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins 12 jours après le dernier traitement avec ce médicament. Ce produit ne doit pas être ajouté aux aliments pour porcs. Ce produit ne doit pas être utilisé chez les pondeuses.

#### **ENTREPOSAGE:**

Garder à une température ambiante (15°-30°C)

1SUL002/8SUL204

8SUL204\_Sulfa 25\_Tech\_03/11